

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION (CGV/CGU)

Énergie Soins et Perceptions – N° RNA W751241911

1454 VOIR PERRIN, 32320 SAINT-CHRISTAUD

Mail : contact@energiesoinsperceptions.com

SIREN : 930624556

Représentée aux fins des présentes par madame Tiphaine Keller, dirigeante, dûment habilitée, madame Lauréline Hautecouverture Keller, dirigeante et trésorière, dûment habilitée, et monsieur Nicolas Keller, dirigeant, dûment habilité

Ci-après désignée "L'École E.S.P." ou "le vendeur" d'une part ;

Et

La personne physique ou morale procédant à l'achat d'une formation de la Société,

Ci-après le « Client » d'autre part ;

Énergie Soins et Perceptions et le Client sont ci-après désignés, collectivement, « les Parties ».

IL A ÉTÉ EXPOSÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Le Vendeur est un organisme de formation qui propose des formations à destination de personnes physiques ou morales.

Le Vendeur peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par email à l'adresse : contact@energiesoinsperceptions.com

Par courrier postal à l'adresse suivante : 1454 Voie Perrin – 32320 SAINT-CHRISTAUD

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGV/CGU) définissent les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente à distance des formations proposées par le Vendeur et précisent les modalités d'accès et d'utilisation à ces formations par le Client via une plateforme dédiée.

ARTICLE 2 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes CGV/CGU s'appliquent à toutes les formations proposées à la vente par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes. Une telle modification donnera lieu à la publication d'une nouvelle version sur le site Internet du Vendeur.

Les CGV/CGU applicables sont celles qui sont en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la formation. Ces CGV/CGU sont disponibles et consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <https://energiesoinsperceptions.com/>

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV /CGU serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteraient en vigueur et seraient interprétées de façon à respecter l'intention initiale des parties.

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, et les accepter dans leur totalité sans restriction ni réserve. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable et par écrit de la Société, prévaloir sur les présentes.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises pour lui-même ou de représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE VENDEUR

L'ensemble des formations à jour proposées par l'École E.S.P. est consultable en ligne sur son site internet <https://energiesoinsperceptions.com/>

Les formations présentées à la vente consistent en des formations à distance sous forme de vidéos théoriques (formation dite « asynchrone ») complétées par des classes de supervision via zoom (formation dite « en synchrone »), de supports écrits, d'un suivi personnalisé de l'apprenant, de l'accès à un groupe facebook privé et de stage(s) de trois à 6 jours chacun en présentiel ou en ligne. Les classes et les stages en ligne sont également accessibles en replay.

La description des formations présentées à la vente sur le site comporte :

- L'intitulé de la formation ;
- La durée de celle-ci ;
- Une estimation de la durée de la connexion nécessaire pour la réalisation de ladite formation ;
- Les différents outils de formation utilisés ;
- Le prix de la formation ;
- Les classes incluses dans la formation achetée, ainsi que la possibilité de les visionner en replay.
- Le suivi et l'accompagnement du Client dans le cadre de son parcours.
- les modalités d'évaluation de la fin de la formation.

Les Parties conviennent que les visuels qui illustrent la présentation des formations n'ont pas de valeur contractuelle.

Les parties conviennent également que les témoignages présentés par L'École E.S.P. sur le Site ne sont utilisés qu'à titre d'exemple et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. L'École E.S.P. ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats équivalents.

ARTICLE 4 – INSCRIPTION À UNE FORMATION

Un entretien personnalisé gratuit est proposé par L'École E.S.P. au Client avant toute inscription à une formation. L'utilisateur intéressé peut sélectionner sur le site internet <https://energiesoinsperceptions.com/> un créneau (jour, heure) lui convenant en renseignant certaines informations personnelles (nom, e-mail, numéro de téléphone) et en répondant à certaines questions relatives à sa situation personnelle. Dans le cas où le Client n'honore pas le rendez-vous fixé, L'École E.S.P. se réserve le droit de ne pas accepter la prise d'un nouveau rendez-vous.

Le rendez-vous téléphonique porte sur les points suivants :

- Les caractéristiques essentielles des formations proposées ;
- Le choix de la formation compte tenu des besoins du Client ;
- La création d'un compte par le Client, avec indication de ses coordonnées : identité complète, une adresse e-mail valide, adresse postale, ainsi que toutes les informations utiles à la création du compte en ligne ;
- L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ;
- L'acceptation et signature électronique du contrat de formation.
- La vérification des éléments de l'inscription et, le cas échéant, correction des erreurs ;
- Les instructions pour le règlement de la formation ;
- La mise à disposition de la formation.

Une fois l'inscription réalisée, le Client reçoit confirmation par courrier électronique de celle-ci donnant un accès à la formation.

Le Client s'engage à fournir des éléments d'identification exacts.

L'inscription à chacune des formations est soumise à l'accord préalable des formateurs d'E.S.P. Ils se réservent le droit d'en refuser l'accès à toute personne leur semblant présenter des troubles psychologiques ou dont l'ouverture des perceptions extrasensorielles pourrait nuire à leur santé ou celle de leur entourage.

Le bulletin d'inscription doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Énergie Soins et Perceptions, 1454 voie Perrin, Lieu-dit Pagueros de Perrin 32320 SAINT CHRISTAUD

Ou par mail à contact@energiesoinsperceptions.com

La réservation n'est définitive qu'après acceptation écrite de la part d'E.S.P. (accusé d'inscription envoyé par mail). Cette acceptation est conditionnée par la réception du formulaire d'inscription et du règlement des arrhes correspondants.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Chacune des formations est assurée par Tiphaine Keller, Lauréline Hautecouverture Keller et Nicolas Keller, fondateurs d'E.S.P. et créateurs du processus unique pour faire éclore les perceptions extrasensorielles.

ARTICLE 4 : PRIX ET PAIEMENT

4.1 – Prix

Les prix des formations proposés sur le site Internet sont indiqués en euros TTC.

L'École E.S.P. se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir.

4.2 – Règlement

Un acompte est demandé pour toute inscription et vaut acceptation des conditions de réalisation de la formation choisie.

Le paiement du solde du prix du stage ou de la conférence se fait sur place le premier jour de ce stage ou de cette conférence par les moyens proposés lors de l'envoi des informations pratiques. Il n'y a pas de tarif préférentiel.

Le client effectue le règlement de la formation par versements comptants ou échelonnés, d'un commun accord entre les parties.

4.3 – Modalités de Règlement pour les formations et produits en ligne

Le Client peut effectuer le règlement par chèque(s) à l'ordre de KELLER.

Le Client peut également effectuer le règlement par virement (auquel cas, il devra envoyer au préalable une demande par e-mail à contact@energiesoinsperceptions.com pour que le RIB lui soit envoyé).

Le Client peut également effectuer le règlement par carte de paiement (Mastercard ou Visa)

Le paiement par carte bancaire en ligne est sécurisé. Il est réalisé par le prestataire de paiement du Vendeur et les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art.

En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué et aux dates convenues entre les parties.

Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est annulée.

Le Client peut enfin choisir d'effectuer le règlement par prélèvement(s) bancaire(s). Le règlement est alors réalisé via le système et services sécurisés fournis par Gocardless (<https://gocardless.com/fr-fr/legal>). Dans ce cas, le paiement s'effectue par prélèvement SEPA ou à partir des informations de carte bancaire communiquées, selon le mode de paiement proposé par le prestataire de service de paiement et le choix du Client. L'École E.S.P. se réserve la possibilité de changer de prestataire de service à tout moment.

En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise L'École E.S.P. à débiter le compte du montant du prix indiqué sur le Site pour la formation correspondante. Le Client garantit à L'École E.S.P. qu'il est majeur et qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de l'inscription à la formation.

ARTICLE 5 – MODIFICATION

Toute modification de l'inscription à une formation après sa confirmation est soumise à l'acceptation du Vendeur.

ARTICLE 6 – RÉTRACTATION ET RÉSILIATION DU CONTRAT

Pour les formations ne comportant pas d'hébergement :

Le Client bénéficie d'un délai de 14 jours pour se rétracter à compter de l'inscription en ligne ou en présentiel à une formation.

Le droit de rétractation peut s'exercer de différentes façons :

Directement en ligne par l'envoi d'un e-mail dénué d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter du Client et donnant toutes les informations nécessaires sur le service ou produit concerné. Cet email est à envoyer à contact@energiesoinsperceptions.com.

En remplissant et en nous transmettant par email ou courrier postal le modèle de formulaire de rétractation présent sur notre site internet ici :

https://energiesoinsperceptions.com/wp-content/uploads/2024/09/formulaire_de_retractation_2024.pdf. Si vous utilisez l'option postale, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation.

Passé ce délai de 14 jours après inscription, l'acompte ne sera pas remboursé.

Cependant, si une demande express du client nous est envoyée par e-mail à contact@energiesoinsperceptions.com dans un délai maximal de 14 jours avant la date de réalisation de la

formation, nous pourrions proposer au client de conserver le bénéfice de cet acompte pour une utilisation sur un stage ou une proposition présentée sur le site à une date ultérieure. Cette décision sera notifiée par e-mail et servira de reçu pour le déplacement futur de l'acompte.

Pour les formations comportant un hébergement :

Les formations comportant une proposition d'hébergement rentrent dans la catégorie des **contrats exclus du droit de rétractation** défini par l'article Article L. 121-21-8 du Code de la consommation au titre des « prestations de services d'hébergement autres qu'à des fins résidentielles, de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou et de services liés à des activités de loisirs si le contrat prévoit une date ou une période d'exécution spécifique »

Le délai de rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable à ces formations.

La conclusion du contrat conclut lors de l'inscription à une formation comportant une proposition d'hébergement implique l'acceptation de la part du participant du versement **de frais d'annulation de sa réservation** selon les modalités suivantes s'il souhaite résilier son inscription :

a) **Annulation sans frais pour le participant jusqu'à 30 jours francs avant le début de la formation.**
Seuls les éventuels frais de transaction bancaire liés à la perception de l'acompte ou au remboursement de celui-ci seront déduits de la somme rendue.

b) **En deçà de 30 jours, des frais d'annulation sont appliqués.** Ils correspondent au montant de l'acompte versé lors de l'inscription.

Remarque : Il pourra cependant être possible, en fonction des situations particulières et sur demande circonstanciée, de reporter cet acompte sur une proposition de stage ultérieure. Ce report est laissé à l'appréciation de l'Ecole E.S.P. et ne pourra être remis en question.

c) **Toute formation commencée est dûe dans sa totalité** (hébergement y compris). Le départ en cours de la formation ne peut ouvrir droit à quelconque remboursement.

L'École E.S.P. se réserve le droit d'annuler tout stage ou proposition et remboursera alors intégralement les versements d'acompte du participant. Les éventuels frais de transaction bancaire liés à la perception ou au remboursement de l'acompte seront déduits de ce remboursement.

En cas d'annulation de la formation par L'École E.S.P., les sommes versées seront soit reversées en acompte sur un autre évènement soit intégralement remboursées à la demande du Client. Le remboursement se fera par créditation de son compte bancaire (transaction sécurisée) ou par créditation de son compte PayPal ou par l'envoi d'un chèque en fonction du mode de paiement choisi pour le versement de l'acompte et/ou du solde. Aucun remboursement ne sera fait après la date de la formation que l'on ait ou non participé à celle-ci.

ARTICLE 7 – MODE DE REMBOURSEMENT

Le remboursement des acomptes versés pour l'inscription à une formation se fera par le même moyen que celui choisi par l'acheteur au moment de son inscription.

Le Client sera remboursé par créditation de son compte bancaire (transaction sécurisée) en cas de paiement par carte bancaire, ou par créditation de son compte PayPal, ou par l'envoi d'un chèque bancaire dans les autres cas. **Les éventuels frais de remboursement Paypal, bancaires ou postaux seront à la charge du client.** Ils seront déduits directement du montant du remboursement.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas si le service est intégralement exécuté avant l'expiration du délai de rétractation légal de 14 jours.

L'acompte demandé lors de la réservation d'un stage ou d'une conférence n'est pas remboursable au-delà

du délai légal de rétractation si celui-ci s'applique (*voir détails articles 4 et 6*).

ARTICLE 8 – MISE À DISPOSITION DE LA FORMATION

La mise à disposition de la formation est effectuée par la création par le Vendeur d'un identifiant et d'un mot de passe qui sont transmis au Client par mail afin de lui permettre d'accéder à son espace personnel sur la plateforme de formation système IO.

ARTICLE 9 – ACCÈS À LA PLATEFORME DE FORMATION

Le droit d'accès à la plateforme de formation système IO est accordé pour une durée de temps limitée à deux ans à compter de l'ouverture des codes d'accès à ladite plateforme de formation.

Toutefois, en cas de résiliation du contrat de formation avant son terme que ce soit par le Vendeur ou le Client, le compte du Client est fermé, ses identifiant et mot de passe sont supprimés. Le droit d'accès à la plateforme est en conséquence définitivement fermé.

L'impossibilité d'utiliser la formation pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel du Client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de L'École E.S.P.

En cas de difficultés d'accès à la plateforme de formation, une assistance technique est disponible par e-mail à l'adresse : contact@energiesoinsperceptions.com du lundi au vendredi, entre 10h30 et 17h00.

L'École E.S.P. mettra tout en œuvre pour que la plateforme de formation fonctionne correctement. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau Internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par L'École E.S.P. liée à une intervention de maintenance, L'École E.S.P. mettra tout en œuvre pour y remédier. Passé un délai de 7 jours, L'École E.S.P. prolongera l'accès à la formation du Client pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts.

ARTICLE 10 – DROIT D'USAGE PERSONNEL DE LA PLATEFORME DE FORMATION

Le mot de passe et l'identifiant, transmis par mail au Client, lui permettent de s'identifier et de se connecter à la plateforme de formation. Le mot de passe et l'identifiant sont strictement personnels et confidentiels. Le Client ne peut en aucun cas les céder, les revendre ou les partager.

Toute connexion ou transaction effectuée au moyen de ces éléments d'identification est réputée réalisée par le Client. Les codes d'accès sont placés sous la responsabilité exclusive de ce dernier. Le Client devra répondre de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès confiés.

Le Client informera sans délai le Vendeur de la perte ou du vol de ses codes d'accès.

En cas de violation de cet article ou de constat de partage des codes d'accès, L'École E.S.P. se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnités, préavis, ni information préalable.

La responsabilité de L'École E.S.P. ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par l'Utilisateur ou le Client dans l'accès au Site et/ou au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère.

ARTICLE 11 – RÈGLES D'USAGE DE LA PLATEFORME

Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, L'École E.S.P. ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

Il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de ses équipements de connexion lui

permettent d'accéder correctement à la plateforme de formation système IO.

Le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait de la plateforme de formation système IO. Le Client utilise l'accès à la plateforme de formation système IO à ses risques et périls de sorte que la Société ne saurait être tenue pour responsable des dommages découlant de l'usage de la plateforme de formation système IO par le Client.

ARTICLE 12 – GROUPES PRIVÉS FACEBOOK ET WHATSAPP

Pendant la durée de la formation, le Client bénéficie d'un droit d'accès à aux groupes privés facebook et whatsapp. Les groupes privés facebook et whatsapp sont réservés aux stagiaires de la formation.

Les groupes privés facebook et whatsapp permettent au Client d'interagir avec ses pairs pendant la durée de la formation. Les groupes privés facebook et whatsapp sont un lieu d'échange, de retour d'expérience et d'entraide.

Le Client s'engage à avoir une communication cordiale et bienveillante dans ses échanges et interventions.

Le Client est seul responsable du contenu qu'il publie sur les groupes privés facebook et whatsapp dont il est membre au titre de sa formation. Il s'engage à ne publier que des contenus qui sont en lien avec la formation.

Le Client s'interdit de diffuser sur les groupes privés facebook et whatsapp des contenus à caractère illicite tels que – sans que la liste soit exhaustive – des contenus susceptibles de porter atteinte à la dignité de la personne humaine ou à caractère injurieux ou diffamatoire ou portant atteinte à la vie privée et/ou au droit à l'image de toute personne.

Le Client accepte d'indemniser l'École E.S.P. en cas d'action d'un tiers contre elle en lien avec le contenu fourni, dès lors que cette action aurait pour cause, fondement ou origine le contenu publié par le Client.

ARTICLE 13 – OBLIGATION DE L'ÉCOLE E.S.P.

L'obligation de l'École E.S.P. au titre des formations délivrées est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

ARTICLE 14- DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'École E.S.P. est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à son site internet <https://energiesoinsperceptions.com/>, ainsi qu'à la plateforme de formation système IO. Les droits de propriété intellectuelle portent notamment mais pas exclusivement sur tous les contenus, textes, images, vidéos, graphismes, logos, icônes, sons, logiciels figurant sur le site internet et la plateforme de formation système IO.

L'accès au site internet et à la plateforme de formation système IO ne confère aucun droit au Client sur les droits de propriété intellectuelle relatifs auxdits site et plateforme de formation, qui restent la propriété exclusive de l'École E.S.P.

Le Client ne peut, en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie du site et de la plateforme de formation système IO sans l'autorisation écrite préalable de l'École E.S.P., à l'exception du téléchargement et de l'impression des supports écrits mis à disposition du Client, et ce, à des fins exclusivement privées et non commerciales.

L'exploitation non préalablement autorisée par l'École E.S.P., à quelque titre que ce soit, de tout ou partie du site ou de la plateforme de formation système IO pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une interruption de l'accès à la plateforme de formation ou d'une action en contrefaçon.

En contrepartie du paiement de la formation, les contenus, techniques, savoir-faire et méthodes transmis et, plus généralement, toutes les informations font l'objet d'un droit d'utilisation strictement personnel, non

cessible. A ce titre, le Client s'interdit de les utiliser et de les exploiter pour le compte d'autres personnes, y compris ses collaborateurs ou son entourage. Il engage sa responsabilité en cas de cession ou de communication non autorisée du contenu de la formation ou de partage à quelque titre que ce soit de ses Identifiants de connexion.

Tous les signes distinctifs utilisés par l'École E.S.P. sont protégés par la loi et toute utilisation non autorisée par l'École E.S.P. pourra donner lieu à des poursuites. L'École E.S.P. se réserve la possibilité de clôturer les accès du Client à la plateforme de formation système IO en cas de violation de ses droits de propriété intellectuelle, sans préjudice de toutes pénalités et dommages-intérêts.

ARTICLE 15 – MARQUE

Le Vendeur est signataire du dépôt du nom "École Supérieure des Perceptions", sous la référence 4916732 en date du 28/11/2022 17:28:38.

ARTICLE 16 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'École E.S.P. respecte la vie privée de ses Clients. Elle s'engage à ce que la collecte et le traitement de leurs données – ayant pour finalité l'organisation, le suivi et gestion des formations, la fourniture de la plateforme de formation, la prospection commerciale et le traitement des litiges – soient conformes (*au règlement général sur la protection des données (RGPD) et*) à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

L'École E.S.P. est amenée à collecter et traiter les données suivantes concernant le Client : nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse de facturation, coordonnées bancaires.

Les données à caractère personnel du Client sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités de l'organisation de la formation et de son suivi. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses données après son décès. En cas d'exercice du droit d'opposition et du droit d'oubli, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

ARTICLE 17 – RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation des Services commandés dans les conditions et selon les modalités définies aux présentes.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de dix jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les dix jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client. (*voir détails article 7*)

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 18 – IMPRÉVISION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Fourniture de Services du Prestataire au Client. Le Prestataire et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avérerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 19 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne sauraient être tenues responsables en cas d'impossibilité pour le Vendeur de délivrer la formation et pour le Client de réaliser la formation en raison d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'École E.S.P., les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Société.

En cas de prolongation d'un cas de force majeure au-delà de trente (30) jours consécutifs, chaque Partie disposera de la faculté de mettre un terme à la formation par notification à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception. Le contrat de formation sera alors résilié et les prestations non dispensées donneront lieu à restitution au prorata de leur valeur prévue au contrat.

ARTICLE 20 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations de Fourniture de Services conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.